



# Lou Tambourinaire



**BONJOUR  
L'AUTOMNE !**

**DOCUMENT DISTRIBUÉ  
DANS VOTRE BOÎTE AUX  
LETTRES**

## SOMMAIRE :

- p.02 Le mot du maire
- p.05 Conseil municipal
- p.10 La mairie (*informations générales*)
- p.11 A propos de nos habitants
- p.11 A propos de la mairie
- p.13 A propos de l'école
- p.18 La bibliothèque municipale
- p.20 Informations importantes
- p.23 La vie associative
- p.24 Les manifestations
- p.26 Retour sur les événements passés
- p.28 Les manifestations autour de nous
- p.29 Communauté de communes
- p.30 Permanences des organismes
- p.31 Liste des commerçants, artisans et professions libérales
- p.32 Memento des numéros utiles et messes
- p.33 DICRIM et fiche contact

# DICRIM

Document d'information communale  
sur les risques majeurs

Qu'est ce qu'un risque majeur ?

**CE DOCUMENT VOUS INFORME SUR LES  
RISQUES MAJEURS DE LA COMMUNE.**

**PLUS D'INFORMATIONS PAGE 33**

## **DISCOURS DE L'INAUGURATION DES REALISATIONS DE LA COMMUNE DU 5 SEPTEMBRE**

Nous nous retrouvons ce 05 septembre 2025 pour une nouvelle inauguration.

C'est pour nous élus de la commune, une volonté de vous accueillir, et un grand plaisir de vous recevoir à nouveau pour cet évènement majeur.

Comme je l'exprime à chaque inauguration, nous voulons au travers de tels évènements, remercier l'ensemble des acteurs qui nous ont permis de faire aboutir les projets portés par l'équipe municipale.

- L'Europe, L'Etat, la Région, le Département et toutes les collectivités avec leurs services, qui nous aident et nous soutiennent techniquement et financièrement,
- Architecte, bureaux d'études, chambres consulaires entreprises, artisans, techniciens pour faire naître et accompagner nos réalisations.

C'est grâce à ce travail collectif et cette complémentarité, que nos projets peuvent se concrétiser dans de bonnes conditions, mais aussi par une forte volonté de l'ensemble des employés municipaux et des membres du conseil municipal. Et je tiens encore une fois à les remercier pour leurs implications au service de la population.

En effet ces réalisations, répondent à des besoins de proximité, qui visent à conforter le lien social indispensable à l'équilibre de notre société, et à nos territoires ruraux et qui ne se limitent pas aux frontières de la commune.

Et je tiens à rappeler que l'ensemble de ces réflexions s'inscrit bien dans la Philosophie qui a toujours guidé notre équipe municipale « FAUX, AGIR ENSEMBLE POUR L'AVENIR ». Et dorénavant à FAUX EN PERIGORD avec le changement de nom de notre commune depuis le début de l'année.

Elles rentrent dans les trois domaines prioritaires que nous nous sommes fixés :

Le cadre de vie et notre patrimoine : Faux un village encore plus agréable et attirant.

Le vivre ensemble : Solidarité, Soutien et Dynamisme.

La vie économique du village : Une force à soutenir.

Elles s'inscrivent totalement dans la démarche que nous avons engagée au travers de notre AGENDA 21, permettant à notre commune d'obtenir le label « Notre Village Terre D'avenir » le 06 février 2018 et renouvelée avec l'AGENDA 30 pour 2022 /2025.

Avec des actions réparties en trois axes ayant pour but d'agir pour le bien-être des habitants et le bien-être de l'environnement :

- J'habite sur mon territoire
- Je suis acteur sur mon territoire
- Je protège mon territoire pour les générations futures

La première réalisation concerne le volet sportif, chantier porté par le syndicat départemental d'énergie

- Avec la rénovation de l'éclairage sur le terrain municipal principal, et la création d'un éclairage sur le terrain annexe et le city stade, pour un coût global de 60 279.32 HT,

- 3 financeurs

Etat DETR : 5784.20 €

Fonds d'aide au football amateur : 5700 €

Agence Nationale du SPORT : 18604.90 €

Soit 49.91% d'aides

La 2ème réalisation est tournée vers le service à la population, avec le réaménagement de l'ancienne bibliothèque pour la création d'un pôle médical à destination d'une équipe de 5 infirmières (opération 1) et la création d'un sanitaire PMR pour la salle des fêtes (opération 2).

Le coût de ces opérations est de 146 455.72 HT

-3 financeurs

- Etat DETR : 28 253.40 € (opération 1 et 2)

- Région Appel à projets « Ruralité » : 40 701.34 € (opération 1)

- Département Contrat de projets communaux : 23 378 .40 € (opération 1)

- Département Fonds d'aides aux communes : 3207 € (opération 2)

Soit 65.23% d'aides

La 3ème réalisation concerne l'aménagement du centre bourg, avec effacement réseau et éclairage public (tranche 1), et l'aménagement de la place du foirail avec construction de la halle et de ses abords (tranche 2)

Pour la réalisation globale de 526 834.05 HT

- 3 financeurs

-Etat : DETR tranche 1 et 2 : 80 811.39 €

- Département : 89 494.04 €

- Europe Fonds Leader : 55 000 €

-Soit 42.76 % d'aides

Menée conjointement avec le chantier de la halle, une pâtisserie, point de vente boulangerie et un local de stockage.

Pour la réalisation globale de 297 364.89 HT

-3 financeurs

- Etat DETR : 65 822.63 €

- Région : 48 074.25 €

- Département : 26140 €

Soit 47.09 %

Je souhaite également faire état :

- De l'investissement complémentaire sur la piste de Canguilhem qui concerne le volet sécuritaire permettant de conforter cette piste à destination de la formation à la sécurité routière au sein du parc photovoltaïque.

Le coût des opérations est de 60 593.96 HT

- 2 financeurs

- Etat DETR 18 178.19 €

- Département : 15 148,49 €

- Soit 55 % d'aides

- Ainsi que des 3 derniers chantiers de 2025, l'agrandissement du columbarium et la protection de l'église face à l'écoulement des eaux, et la création d'une aire de jeux pour enfants.

Je veux adresser un remerciement sincère à toute l'équipe, élus et salariés pour la qualité du travail d'études et de suivi effectués au quotidien, lors de réunions de travail, ou de suivi de chantier.

Au travers de ces réalisations, l'équipe municipale a continué à conforter la qualité des équipements et des services à la population, grâce à vous Co-financeurs qui avaient apporté à la commune une enveloppe globale de 457 000 €.

Quel plaisir de pouvoir établir un partenariat avec des professionnels au travers de ces projets et les voir réussir.

Nous avons eu la chance mais aussi et surtout une forte volonté d'agir sur notre destin ; ce qui nous permet de ne pas subir une fracture sociale et numérique.

Nous voulons apporter la preuve encore une fois que dans un contexte toujours plus difficile, et toujours plus complexe, que nos territoires ruraux possèdent de véritables atouts.

Nous savons combien l'avenir d'une commune passe par le renouvellement de sa population.

Comme nous pouvons le constater par la demande de nombreux jeunes qui viennent ou restent sur notre commune, la qualité de vie devient pour eux, une priorité.

Nous espérons que la modernisation de notre centre bourg soit un nouvel attrait pour que de nouveaux concitoyens continuent à s'installer sur notre commune.

Face à l'insécurité croissante, et au mal être ambiant, la commune rurale possède les atouts indispensables pour un véritable projet de territoire, basé sur la solidarité, le cadre de vie et la qualité de l'environnement, et ce dans une complémentarité réfléchie avec les territoires urbains.

Enfin je souhaite conclure mon intervention encore une fois sur l'urgence climatique, et financière qui nécessite que chacun d'entre nous, agisse au quotidien, et pèse sur toutes les décisions que sont amenés à prendre nos dirigeants nationaux.

Gageons qu'il ne soit pas déjà trop tard pour inverser le processus dans lequel nous sommes engagés. Chacun d'entre nous a une responsabilité sur ce que nous allons léguer à nos enfants et aux générations futures. Merci à tous.



*Le Maire,  
Alain Legal*



# Les CONSEILS MUNICIPAUX

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2025

Le dix-huit juin deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain LEGAL, Maire, dans la salle du Conseil de la Mairie.

Étaient présents : AGUESSE Rachel, BOILLIN Françoise, DEMBRI Kamel, DORLEAC Bernadette, DUMON Patrick, FONTAYNE Anne-Marie, FORGERON Jérôme, GACHET MORAND Claire, LEGAL Alain, MAHIEU François.

Absents représentés : FORMAGGIO Yolande par FONTAYNE Anne-Marie.

Absents excusés : DELPECH Jean-Michel, HUARD Anne, MALONE Clark.

M. DUMON Patrick a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu du 14 mai est adopté par 11 voix

BERNARD Christophe arrive à 20H44

### Ordre du jour :

- 1) Convention type d'accompagnement informatique document en réseau : catalogue collectif départemental et information-bibliothèque,
- 2) Accroissement temporaire d'un emploi non permanent – augmentation des heures,
- 3) Devis réparation de l'îlot de la route départementale n°19,
- 4) Feux d'artifices,

Questions diverses :

Plan Communal de Sauvegarde - DICRIM

### 1 **Convention type d'accompagnement informatique document en réseau : catalogue collectif départemental et information-bibliothèque**

La commune adhère au Plan Départemental de Lecture Publique. Celui-ci prévoit une solidarité entre les bibliothèques réunies au sein de ce réseau de lecture Publique. Il détaille les dispositifs prévus pour favoriser un fonctionnement en réseau des bibliothèques ainsi que les conditions minimales que doit mettre en œuvre la commune pour participer à ce plan.

Le dispositif contractuel établi autour du Plan Départemental de Lecture Publique est complété par une Convention type d'accompagnement informatique documentaire en réseau.

Cette convention aurait dû être signée au moment de l'informatisation de la bibliothèque mais la BDDP (Bibliothèque Départementale Dordogne Périgord) ne l'avait pas fourni.

La validation de cette convention entraîne une présence minimale de personnel correspondant à un mi-temps. Ce n'est pas le cas actuellement.

Après des échanges avec la BDDP, et pour tenir compte de la charge financière non prévue, Mr le maire a obtenu que l'augmentation du temps de travail soit limitée. Il propose donc de valider cette convention.

Le conseil municipal valide la convention par 12 voix.

### 2 **Accroissement temporaire d'un emploi non permanent – augmentation des heures**

La BDDP nous a fait part du temps de travail de l'agent chargé de la bibliothèque tel que prévu dans la convention que nous venons de valider.

L'ouverture au public doit être au moins de 6h par semaine pour une bibliothèque municipale de commune de moins de 1000 habitants. Les autres missions comme gérer les collections, préparer et accueillir les groupes scolaires, préparer les échanges de livres avec la BDDP, l'animation et la gestion administrative ne font pas partie de ces 6h et globalement la BDDP estime à 70 h par mois la durée de travail nécessaire soit 17h30 par semaine.

Actuellement le contrat de l'agent recruté est de 10H par semaine.

Mr le maire a proposé à la BDDP de passer dans un premier temps de 10 à 12H par semaine ce qui a été accepté.

Il propose donc au conseil de valider cette augmentation du temps de travail tel que présentée.

Le conseil municipal donne son accord par 12 voix



### 3 Devis réparation de l'îlot de la route départementale n°19

L'îlot au carrefour des routes de Beaumont (RD19) et d'Issigeac (RD22) est abîmé  
Il représente un danger pour les 2 roues et peut détériorer les pneus d'un véhicule.  
L'entreprise ETR a présenté un devis de 1425€ HT (1710€TTC) et peut effectuer les travaux rapidement.

Le conseil municipal autorise Mr le maire à signer le devis ETR par 12 voix

### 4 Feux d'artifices

Le devis de l'entreprise BREZAC est de 2500€HT (3000€TTC) identique à celui de 2024  
Malgré la hausse des coûts l'entreprise assure les données suivantes : 7'25" de durée avec 5 tableaux, 765 projectiles et un bouquet final à 5 séquences. Le résultat sera très proche de celui de 2024.

Le conseil municipal autorise Mr le maire à signer le devis BREZAC par 12 voix

## QUESTIONS DIVERSES

- PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) :

Les documents issus du travail de la commission en charge du dossier sont présentés au conseil. Le DICRIM sera distribué aux habitants avec un tambourinaire et mis à disposition à la mairie.

Le PCS est lui destiné à la préfecture et aux services de la mairie. Des fiches contact sont à finaliser pour recueillir des données de personnes « ressources » à inclure dans ce document tout en respectant le RGPD (protection des données).

Un exemplaire anonymisé sera disponible en mairie.

- Commission pour la création et le fonctionnement d'un marché : Mr GAUTHIER agriculteur à MONSAC et président de l'association de producteurs « Les Paysans du Coin » propose la mise en place d'un marché de

producteurs locaux le samedi matin ainsi que de « marchés gourmands » estivaux. Mr le maire propose la création d'une commission « Marché » avec Mrs DEMBRI, DUMON, FORGERON et lui-même.

- logo bibliothèque : sur les 4 propositions le conseil retient la n°4.

- désignation élu référent violences conjugales et intrafamiliales : après proposition Mr DEMBRI est désigné élu référent

- demande de comédies cocasses : l'association voudrait repeindre les murs de la scène de la salle des fêtes d'une autre couleur. Cette demande n'est pas acceptée.

**Fin du conseil : 22H45**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2025

Le vingt-trois juillet deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain LEGAL, Maire, dans la salle du Conseil de la Mairie.

Étaient présents : AGUESSE Rachel, BERNARD Christophe, BOILLIN Françoise, DELPECH Jean-Michel, DEMBRI Kamel, DUMON Patrick, FONTAYNE Anne-Marie, FORMAGGIO Yolande, LEGAL Alain.

Absents représentés : DORLEAC Bernadette par FONTAYNE Anne-Marie, GACHET MORAND Claire par LEGAL Alain.

Absents excusés : FORGERON Jérôme, HUARD Anne, MAHIEU François, MALONE Clark.  
M. DUMON Patrick a été élu secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- 1) Devis de remplacement de 5 pierres d'angle clocher de l'église,
- 2) Offre de financement budget annexe,
- 3) Décision modificative budget assainissement,
- 4) Budget assainissement : validation :
  - Devis de dévoiement réseau collectif d'eaux usées
  - Devis reprise contre-pente sur réseau collectif d'eaux usées,
- 5) Vente d'une concession du cimetière,
- 6) Demande de subventions,

- 7) Marchés gourmands et marchés de producteurs,
- 8) Spectacle « Théâtre du Roi de Cœur »
- 9) Convention type de prêt d'exposition / valise / matériel pour une action culturelle (bibliothèque)
- 10) Aire de jeux
- 11) Travaux d'éclairage public « extension éclairage public RD 19 entrée du bourg »
- 12) Devis coffret prises terrain boulistes
- 13) Nouveau point sur la programmation de l'éclairage public

Questions diverses



## 1 Devis de remplacement de 5 pierres d'angle clocher de l'église

Suite à la chute de pierres du clocher sur le toit de l'église un devis a été demandé auprès de l'entreprise de Mr LARDEYROL. Le montage et démontage se monte à 7190€ et les pierres neuves à 1700€ soit un total de 8890€HT. Mr LARDEYROL est déjà intervenu en urgence pour réparer la toiture et il est prêt à intervenir très rapidement pour le clocher.

Le conseil municipal valide le devis présenté par 11 voix

## 2 Offre de financement budget annexe

Pour financer les travaux à la station d'assainissement (contre pente avant dégrilleur) et le déplacement de canalisation route de Monsac il est nécessaire de recourir à un emprunt pour le budget annexe « assainissement collectif » d'un montant de 20 000€.

Après comparaison des offres (2) Mr le maire propose de retenir le mieux disant et de contracter un prêt classique à échéances constantes avec le CREDIT AGRICOLE pour le montant de 20 000 € au taux de 3.59 %, sur une durée de 12 ans, avec une périodicité trimestrielle et dont les frais de dossier seront de 200€.

Le conseil municipal donne son accord pour cet emprunt par 11 voix

## 3 Décision modificative budget assainissement

Mr le maire propose de valider une Décision Modificative pour le budget annexe de l'assainissement portant sur plusieurs points :

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
D-023 virement à la section investissements	-33€				
D-6811 dotations aux amortissements Immos corporelles et incorporelles		+33€			
			R-021 virement de la section d'exploitation	-33€	
			R-28158 autres		+33€
			R-1641 emprunts en euros		+8500€
			D-213 constructions	-3000€	
			D-2158 autres	-5500€	
TOTAL	-33	33		-8533	8533

Le conseil municipal valide la décision modificative par 11 voix.

## 4 Budget assainissement : validation :

- Devis de dévoiement réseau collectif d'eaux usées
- Devis reprise contre-pente sur réseau collectif d'eaux usées

Lors de la création du réseau d'assainissement des conventions de passage en domaine privé ont été signées avec certains propriétaires de terrains.

L'article 4 de ces conventions indique : « si le propriétaire se propose de bâtir sur la bande de terrain visée à l'article 2 elle devra faire connaître au moins quatre mois à l'avance à la commune de FAUX, par lettre recommandée, la nature et consistance des travaux qu'elle envisage d'entreprendre en fournissant tous les éléments d'appréciation.

Si en raison des travaux envisagés, le déplacement des ouvrages est devenu indispensable, celui-ci sera effectué aux frais de la commune dans un délai compatible avec la réalisation du projet du propriétaire ».

Un propriétaire a obtenu un permis de construire qui impacte une canalisation qui se trouve chez lui. Il a donc demandé un déplacement de celle-ci par la commune.



Une seule entreprise, CANTIRAN, a répondu à la demande de devis pour 14 025,00€HT (16830€TTC), avec un délai de réalisation permettant de respecter l'article 2 de la convention de passage.

La même entreprise a aussi répondu pour la reprise d'une contre-pente à la station pour un montant de 1905,00€HT (2286€TTC).

Mr le maire propose au conseil de valider ces devis.

Le conseil municipal valide les devis présentés par 11 voix

## **5 Vente d'une concession du cimetière**

Suite à des demandes d'achat de concessions de la part de propriétaires de terrains nus ou de bâtiments professionnels sur la commune il apparaît nécessaire de revoir le règlement du cimetière qui date de 2009. Coralie LORENCO a par ailleurs participé à des formations pour la gestion des cimetières.

En conséquence Mr le maire propose la création d'une commission en charge de cette révision en coordination avec Coralie.

La commission est constituée par Mme FONTAYNE, Mrs BERNARD, DELPECH, DUMON et MAHIEU.

Elle souhaite recevoir rapidement le règlement actuel avant de fixer une première date de travail.

## **6 Demande de subventions**

La commission association s'est réunie pour choisir entre toutes les demandes de subventions reçues. Mr DEMBRI rappelle que les associations locales ne peuvent être retenues et que le choix de la commission se porte sur :

Les restos du cœur pour 200€

Afsep (Association Française Sclérose En Plaques) pour 200€

Des boules au nez pour 200€

Le conseil municipal valide les choix faits par 11 voix

## **7 Marchés gourmands et marchés de producteurs**

L'association des Paysans du Coin a demandé une remise sur le tarif des tables et chaises pour le marché gourmand du 22 août. Le tarif appliqué est de 5€ les 10 chaises et 5 € la table pour des associations extérieures ou des professionnels. .

Le conseil municipal maintient les tarifs actuels par 11 voix.

## **8 Spectacle « Théâtre du Roi de Cœur »**

Pour la soirée du 7 août nous installerons l'ensemble des chaises de la commune soit 300. La boulangerie étant fermée elles seront installées sur l'espace devant la boulangerie et la buvette sous la halle.

Le repas des intervenants après le spectacle sera assuré par Mr DEMBRI et Mme BOILLIN et pris en charge par la commune.

Mr le maire propose de valider le tarif exceptionnel proposé par la troupe soit 500€.

Le conseil municipal valide le montant par 11 voix.

## **9 Convention type de prêt d'exposition / valise / matériel pour une action culturelle (bibliothèque)**

A la demande d'Emilie DEWELLE qui est chargée de l'animation de la bibliothèque et dans le cadre de ses activités de soutien à la lecture la BDDP met à disposition de la bibliothèque une mallette de jeux n°1 avec 15 jeux-livres et ce du 21 août au 09 octobre.

Mr le maire propose de valider la convention permettant ce prêt.

Le conseil municipal autorise la signature de la convention par 11 voix.



## 10 Aire de jeux

Mr DEMBRI présente les jeux pour enfants destinés à être installés à côté du terrain de boules. Des parents d'élèves volontaires ont choisi un Jeu multi activités Pitchoune pour 2 à 7 ans (tobogan, escalade, cabane...) une bascule à ressort éléphant, un portique Aladin et une tyrolienne qui sera installée derrière la mairie.

Après discussions il semble plus judicieux d'installer ces jeux à côté de la boulangerie.

Le devis de COMAT et VALCO est de 12067,20€. Si 15000€ avaient été prévus il ne faut pas négliger le coût des clôtures et celui de l'aménagement du sol.

Le conseil municipal valide le devis par 11 voix.  
Départ de Mme FORMAGGIO à 22H 24.

## 11 Travaux d'éclairage public « extension éclairage public RD 19 entrée du bourg »

Le conseil municipal a demandé le 2 avril 2025 une étude complémentaire à « l'extension de l'éclairage public sur la RD19 vers Bergerac travaux de modernisation de l'éclairage public année 2025 ».

Cette étude complémentaire porte sur 2 éclairages à créer route de LAJASSE en sortie du bourg. S'agissant de travaux de création ou d'extension d'équipements la participation de la commune est de 90%.

Le coût de ces 2 candélabres étant de 8441,04€HT le montant pour la commune est de 7596,94€ HT.

Le conseil municipal valide le montant de 7596,94€ HT par 10 voix.

Pour rappel le coût des travaux sur la route de BERGERAC se monte à 11569,31€HT dont 7520,05€ HT à la charge de la commune.

## 12 Devis coffret prises terrain boulistes

Nous avons reçu le devis de l'entreprise PEREIRA pour la pose d'un coffret permanent place du foirail au niveau du terrain de jeu des boulistes. Ce coffret permettra de ne plus demander de compteur forain provisoire pour les manifestations avec des avantages multiples :

- réduction du coût sur le long terme (les coûts de mise en service d'un compteur forain sont onéreux et reviennent régulièrement)
- fin des procédures lourdes et faisant intervenir plusieurs interlocuteurs
- plus besoin d'anticiper au maximum les demandes au vu des délais qui peuvent être longs.

Le devis se monte à 2482,00€HT (2978,40€TTC).

Le conseil municipal valide le devis de Mr PEREIRA par 10 voix

## 13 Nouveau point sur la programmation de l'Eclairage public

Pour faire suite à une demande d'un habitant sur l'éclairage public qui éclaire trop longtemps chez lui Mr le maire propose de reprendre l'ensemble de l'éclairage et des durées de fonctionnement sur la commune.

Il souhaite que cela ait lieu en octobre et que les élus volontaires préparent si possible les visites terrains lors du prochain conseil municipal le 17 septembre.

### QUESTIONS DIVERSES

- inauguration du 5 septembre : vendredi à 17 heures sous la halle avec déplacement stade-local infirmières-boulangerie-halle et photos pour la réfection de la piste de Canguilhem
- centenaire de Mr FORMAGGIO : Mr le maire et Mme FONTAYNE se rendront chez lui pour la remise d'un diplôme en comité restreint le samedi 6 septembre à 11H30
- buses cassées : devis de 800€ pour remplacer des buses en béton cassées à la POMAREDE

**Fin du conseil : 23H00**



A propos de la

# MAIRIE

Nos

## Horaires

Lundi ——— 9h30 - 12h00  
————— 14h00 - 17h30  
Mercredi — 9h30 - 12h00  
———— 14h00 - 17h30  
Vendredi — 9h30 - 12h00  
———— 14h00 - 17h30



Les

## Horaires de la poste

Lundi ——— 9h30 - 12h00  
————— 14h00 - 17h00  
Mercredi — 9h30 - 12h00  
———— 14h00 - 17h00  
Vendredi — 9h30 - 12h00  
———— 14h00 - 17h00

# Nos HABITANTS

BIENVENUE

### Bienvenue à nos nouveaux habitants !

M. Paul MÄDER, Mme Charlotte RÉVEILLARD et leur fille Lou  
M. et Mme Joseph et Danielle COGNÉ  
Mme Deborah RUMBLES  
Mme Annie DARTERE GOUILLART

### Bienvenue au Monde !

Kevin DEGUILHEM, Marina WEBBER et Livio ont  
accueilli Alessio, né le 10 août 2025.  
**Toutes nos félicitations aux parents !**

### POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS :

N'hésitez pas à venir vous faire connaître à la MAIRIE où nous vous remettons des documents vous facilitant l'intégration dans notre village (livret d'accueil, différents services au sein du village, associations, etc...)

### Pensez à télécharger PANNEAU POCKET !

C'est l'application gratuite, sans pub qui vous permet d'être alerté sur les informations de la commune. Depuis votre ordinateur sur le site : <https://app.panneaupocket.com/>



### Guichet unique pour le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme :



<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

### **Le brûlage des déchets verts :**

Le brûlage des déchets verts est autorisé sur déclaration du 1er octobre 2025 jusqu'au 28 février 2026.

**Tout brûlage d'autres types de déchets à l'air libre est formellement interdit toute l'année.**



### **Les horaires de tonte et d'utilisation de petits matériels de jardinage, travaux, etc...:**



Valable toute l'année :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30  
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.  
Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 uniquement

Rappel aux professionnels des espaces verts et paysagistes : ils sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives au brûlage. Le brûlage leur est interdit.



# A propos de nos **HABITANTS**

## **HONNEUR À NOTRE CENTENAIRE !**

Le 4 septembre dernier, nous avons eu le plaisir de célébrer les **100 ans** de Rémi FORMAGGIO, à son domicile et en présence de son épouse Marie-Madeleine, de ses filles Yolande et Sylvie et de son gendre.

A cette occasion, nous avons eu l'honneur de lui décerner le diplôme de Centenaire de la commune. Nous lui souhaitons encore une fois un très bon anniversaire !



# A propos de la **MAIRIE**

## **CÉRÉMONIE HOMMAGE au Sous-lieutenant de GREZELS au cimetière de Faux-en-Périgord**

### **Hommage au S/Lieutenant de Grézels**



**Faux-en-Périgord  
Samedi 11 octobre 2025**

**A. Legal, Maire  
et le Conseil Municipal  
de Faux-en-Périgord**

**Le comité  
de Bergerac  
du Souvenir Français**

ont l'honneur de vous inviter,

**samedi 11 octobre 2025 à 15h00  
au cimetière communal**

à l'hommage rendu au sous-lieutenant de Grézels  
*Mort pour la France  
le 8 août 1918 dans la Somme  
restitué à sa famille le 24 avril 1921*

*sous la présidence de*

**Frédéric Carre, Sous-préfet de Bergerac**

*en présence de*

**Serge Muller, Député  
Serge Mérillou, Sénateur  
Christophe Cathus, Conseiller régional  
Sylvie Chevallier et Jérôme Bétaille,  
Conseillers départementaux  
Cdt Sophie Chahed,  
Gendarmerie Départementale de Bergerac**

*Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie*



## HALLE - Présence d'un producteur



Alexandre GAZEL, producteur de légumes de Saint-Aubin-de-Lanquais ("Légumes d'Avant"), sera présent tous les **Samedis matin** sous la HALLE de Faux-en-Périgord pour la **vente de fruits et légumes**.



## A propos de **OCT** **BRE ROSE**

CABINET INFIRMIER



MAIRIE



SALON DE COIFFURE



OCTOBRE ROSE 2024  
(CHASSE AUX CAILLOUX RÉALISÉS PAR  
LES ENFANTS DE L'ÉCOLE)



# A propos de l'ÉCOLE

## EMPRUNT DE LIVRES

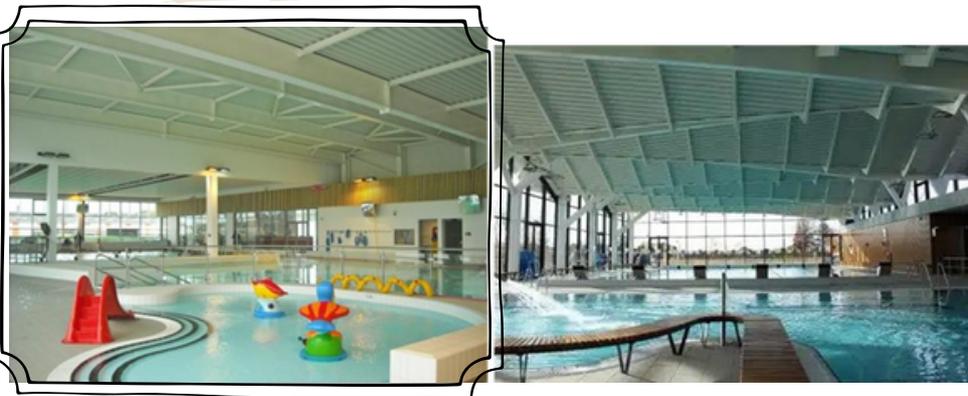
On emprunte des livres à la bibliothèque de l'école ou de la mairie tous les mardis. On le ramène à la maison pour le lire avec les parents. On va à la bibliothèque municipale à pied.

Les élèves de la classe maternelle de Faux en Périgord.



## LES GRANDES SECTIONS A LA PISCINE

Depuis vendredi 26 septembre, nous allons à la piscine de Bergerac. Nous apprenons à nous débrouiller dans l'eau, nous apprenons avec Maitresse Claire et la maman de Léo qui est en CP.



## LA VISITE D'UN AUTEUR

Le vendredi 26 septembre, nous avons reçu Gérard Moncomble dans la classe. C'est un auteur de littérature qui participait au festival Lire en bastide de Lalinde.

Il a répondu aux questions que nous avons préparées.

Quand il était petit, il écrivait avec une machine à écrire. Ses parents étaient maîtres d'école, il habitait au-dessus des classes, tous les soirs il lisait dans toutes les bibliothèques de toutes les classes.

A huit ans, il écrivait des petits livres qu'il reliait lui-même, il avait apporté son premier livre : Le Fuyard, qu'il nous a montré, il avait même illustré la couverture avec un beau dessin !

Il a fait plusieurs métiers avant de devenir auteur : maçon, charpentier, bûcheron, il nous a dit que « construire une maison c'est comme construire un livre ».

Il nous a expliqué qu'écrire un livre prend du temps, parfois plusieurs années !

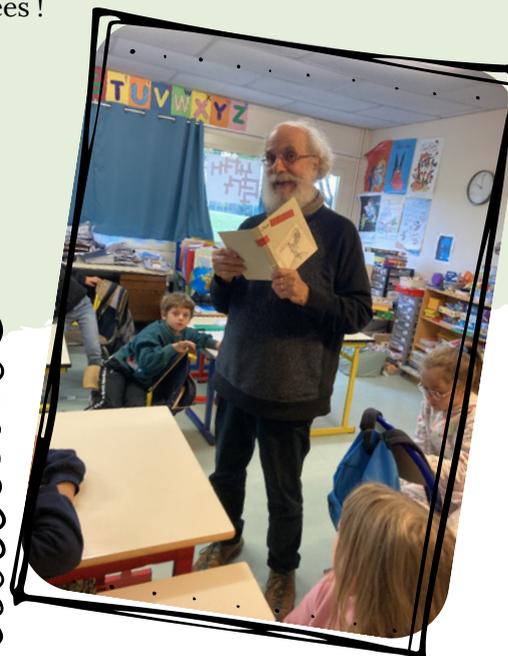
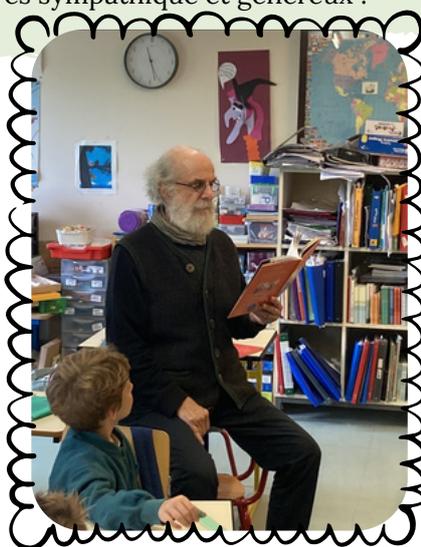
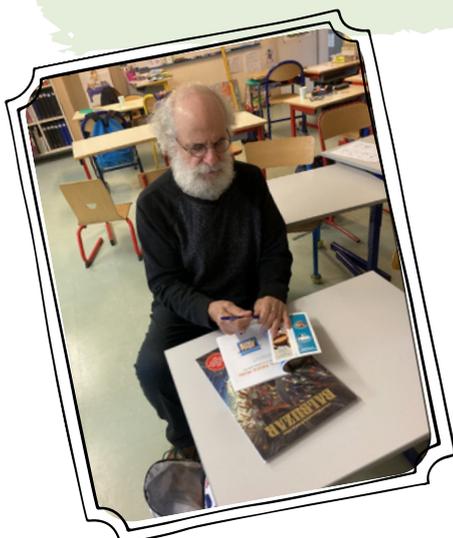
Il aime beaucoup Jules Verne et les récits d'aventures, de pirates.

Il nous a lu des livres qu'il avait écrits.

Il a offert un livre à chacun d'entre nous.

Il a aussi dédié deux livres pour la classe : Thérèse Miaou et Balbuzar.

Il était ultra rigolo, nous l'avons trouvé très sympathique et généreux !



Les élèves de CP-CE1-CE2



# LES COULISSES DE LA RENTRÉE

## A l'école de Faux en Périgord

La rentrée n'est pas seulement le retour des élèves en classe. Elle mobilise aussi les enseignants, les parents, la mairie et toute l'équipe de l'école. Pour savoir comment chacun vit ce moment particulier, nous avons mené notre enquête.

La rentrée scolaire est un moment important pour toute la communauté éducative : élèves, enseignants, parents, mais aussi la mairie qui accompagne l'école. Pour mieux comprendre ce que représente cette période, nous, élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Faux en Périgord, avons mené une série d'interviews.

Nous avons interrogé le maire, deux maîtresses, une ATSEM, la directrice, une élève et une maman d'élève. Chacun (ou chacune) nous a expliqué comment il (ou elle) vit la rentrée, entre préparation, émotions et découvertes.

### Interview de Monsieur le Maire, M. Alain Legal



Emile, Mathys, Eléonore, Jean-Joseph et Monsieur le Maire

Merci, Monsieur le Maire, de répondre à nos questions.

#### 1. Qu'avez-vous pensé de cette rentrée 2025 ?

*Monsieur le Maire* : J'ai trouvé que cette rentrée s'est très bien déroulée. Il y avait un climat très convivial et une ambiance sereine. Beaucoup de parents étaient présents.

#### 2. Comment organisez-vous la rentrée à la mairie ?

*Monsieur le Maire* : C'est la communauté de communes qui a la compétence scolaire, c'est-à-dire qui s'occupe de l'école. Mais la mairie inscrit les élèves et transmet les informations à l'école. La mairie communique beaucoup avec les familles pendant les inscriptions.

#### 3. Êtes-vous content du nombre d'élèves dans l'école ?

Je suis vraiment très satisfait. Alors que dans d'autres écoles les effectifs sont plutôt en baisse, cette année, nous sommes en augmentation (+ 10 élèves par rapport à l'année dernière).

#### 4. Est-ce que des travaux sont prévus dans l'école ?

Oui, il faut faire des aménagements réguliers. Des améliorations énergétiques telles que le chauffage, l'isolation sont prévues pour 2026-2027.

#### 5. Y a-t-il des projets à venir pour l'école ou la commune ?

Oui, des nouveaux jeux vont être installés dans la cour de récréation (filet de badminton). Des arbres vont également être plantés.

*Interview réalisée par Eléonore V, Emile, Mathys et Jean-Joseph*

## Interview de Mme Claire Gachet, directrice de l'école de Faux en Périgord



Chloée, Mme Gachet, Théo, Adèle et Eryna

Merci, Madame la directrice, de répondre à nos questions.

### 1. Qu'est-ce qui vous a amené à devenir directrice ?

*Maitresse Claire :* J'avais envie de faire des projets et de travailler avec la mairie ; de pouvoir mener des projets avec les élèves et la mairie.

### 2. Pourquoi avez-vous mis en place « le café des parents » ?

*Maitresse Claire :* Je voulais débiter l'année en collaboration avec les parents, dans un moment convivial.

### 3. Pourquoi, à la rentrée, donne-t-on autant de papiers ?

*Maitresse Claire :* Il y a beaucoup de papiers administratifs, obligatoires pour les parents.

### 4. Qui est votre chef ?

C'est l'inspecteur de l'Education Nationale.

### 5. Pourquoi avez-vous beaucoup de papiers ?

Ce sont des papiers obligatoires. Donc nous ne pouvons pas faire sans.

*Interview réalisée par Chloée, Adèle, Théo et Eryna.*

## Interview de Mme Sabrina Leclercq, Atsem et Mme Elodie Clary, enseignante de la classe des TPS/PS/MS/GS (classe de maternelle)



Hellena, Mme Leclercq, Julia, Mme Clary, Enorah, Emilie

Merci, Sabrina et maitresse Elodie, de répondre à nos questions.

### 1. Qu'avez-vous pensé de cette nouvelle rentrée 2025 ?

*Sabrina :* Je suis très contente de cette rentrée. Il y a plus de petits que l'année dernière.

*Maîtresse Elodie :* Je suis très contente également de la rentrée. Je suis très heureuse de retrouver les élèves de l'année dernière.

### 2. Quel est votre travail dans la classe ?

*Sabrina :* Je seconde la maîtresse, je m'occupe de la sieste, je surveille le passage aux toilettes, je m'occupe du nettoyage de la classe et des toilettes des petits. J'aide les petits à grandir.

*Maîtresse Elodie :* j'organise le travail et j'aide les enfants à devenir autonomes.



**3. Que pensez-vous de cette nouvelle classe de maternelle ?**

*Sabrina* : Les petits sont pleins de vie et très attachants.

*Maîtresse Elodie* : Il y a beaucoup de petits cette année, la moitié de la classe a 3 ans, il faut beaucoup de patience.

**4. Y a-t-il eu beaucoup de pleurs des petits à la rentrée ? Si oui, n'est-ce pas difficile ?**

*Sabrina et Maîtresse Elodie* : Oui, il y a eu des pleurs, mais ils sont passés rapidement.

**5. Est-ce que c'est difficile de surveiller la sieste sans s'endormir ?**

*Sabrina* : Oui, mais je découpe par exemple du travail à faire...

*Interview réalisée par Emilie, Julia B., Enorah et Hellena*

**Interview d'une élève Emilie (CM2)**



Luciano, Djino, Julia, Orlane et Emilie

Merci, Emilie (cm2) de répondre à nos questions.

**1. Que penses-tu de la rentrée ?**

*Emilie* : J'aime la rentrée pour revoir mes copains et mes copines. J'aime aussi étiqueter mes affaires le premier jour.

**2. Quel a été ton moment préféré de la rentrée ?**

*Emilie* : Revoir mes amis.

**3. Quelle est ta matière préférée ?**

*Emilie* : Ma matière préférée est la littérature.

**4. Quel est ton sport préféré à l'école ?**

*Emilie* : J'adore le jeu de la « balle redoutée » : c'est un jeu collectif qui ressemble à la balle aux prisonniers.

**5. Quelle est ton activité préférée depuis la rentrée ?**

*Emilie* : Mon activité préférée est la gym aérobique.

*Interview réalisée par Orlane, Julia, Djino et Luciano*

**Interview de Mme Vanessa Barbut, enseignante de la classe des CE2/CM1/CM2**



Evan, Eléonore, Lola, Lylià et Mme Barbut

### 1. Êtes-vous contente d'avoir repris le travail ?

Maitresse Vanessa : J'étais très heureuse de découvrir ma nouvelle classe et de revoir mes anciens élèves.

### 2. Que pensez-vous de votre nouvelle classe ?

Maitresse Vanessa : C'est une classe très sympathique, dynamique et très agréable. Les élèves sont très intéressés.

### 3. Pourquoi êtes-vous venue dans cette nouvelle école ?

Maitresse Vanessa : Je souhaitais travailler avec des plus grands élèves. J'ai longtemps travaillé avec des plus petits puis j'ai eu envie de travailler avec des CM. Par ailleurs, j'avais très envie de rejoindre la formidable équipe enseignante déjà en place.

### 4. Combien de temps passez-vous à corriger les cahiers ? à faire vos devoirs ?

Maitresse Vanessa Je prends beaucoup de temps à corriger les cahiers des élèves (1 à 2 heures par jour). Il en est de même pour les préparations (conceptions des séances, fabrication du matériel, photocopies...) : environ 6 à 7 heures par semaine (voir plus selon les projets...)

### 5. Quels projets avez-vous pour cette année ?

Maitresse Vanessa : Nous avons de nombreux projets à venir, tels que : le « savoir nager » à la piscine à Bergerac, le « savoir rouler » avec des séquences de vélo à l'école et des sorties sur route, un projet en littérature/danse avec une intervenante en danse qui mènera des séances en lien avec une pièce de théâtre lue en classe, une chorale à l'école sur le thème du développement durable, un travail en histoire sur le Moyen-Age avec une sortie scolaire en aboutissement...

*Interview réalisée par Lyliá, Evan, Lola et Eléonore*

### Interview d'une parent d'élèves, Mme Alexandra Boisserie



Lorenzo, Loëvan, Jade, Julia et Mme Boisserie

Merci, de répondre à nos questions.

### 1. Qu'avez-vous pensé de cette nouvelle rentrée 2025 ?

Alexandra : C'est une très bonne rentrée. Les enfants sont contents de revenir à l'école. Il y a une bonne communication. C'est une petite école familiale, très agréable.

### 2. Est-ce que la rentrée vous a stressé et a stressé votre enfant ?

Pas du tout.

### 3. Qu'avez-vous pensé du « café des parents » organisé le jour de la rentrée ?

C'était très agréable. Nous avons passé un bon moment avec les autres parents et toute l'équipe enseignante.

### 4. Est-ce que vous avez déjà accompagné à une sortie scolaire ? Si non, est-ce que vous aimeriez ? Si oui, comment l'avez-vous vécu ?

Oui, j'ai déjà accompagné à des sorties scolaires. C'est très intéressant, c'est comme être « une petite souris » qui peut observer comment cela se passe à l'école...

### 5. Est-ce que vous aimiez bien l'école lorsque vous étiez petit(e) ?

Pas toujours, lorsque j'étais petite, je n'ai pas eu la chance que mes enfants ont aujourd'hui. J'ai changé beaucoup d'école.

*Interview réalisée par Loëvan, Jade, Lorenzo et Julia.*

Ces témoignages montrent que la rentrée n'est pas vécue de la même façon selon les rôles de chacun. Entre organisation, émotions et nouveaux départs, elle rassemble toute la communauté autour de l'école. Pour nous, élèves, c'est aussi l'occasion de mieux comprendre ce qui se passe « derrière les coulisses » et de voir que chacun contribue, à sa manière, à la réussite de cette nouvelle année scolaire.



# A propos de la **BIBLIOTHÈQUE**



*Good  
things  
are  
coming*



## **HORAIRES DE RENTRÉE**

Les nouveaux horaires de la  
bibliothèque :

- le mardi de 15h à 18h
- le mercredi de 17h15 à 18h15
- le jeudi de 15h à 18h
- le vendredi de 17h15 à 18h15

The new library hours are:

- Tuesday from 3 p.m. to 6 p.m.
- Wednesday from 5:15 p.m. to 6:15 p.m.
- Thursday from 3 p.m to 6 p.m.
- Friday from 5:15 p.m. to 6:15 p.m.

### **BREAKING NEWS**



**Les mardis  
réservés aux  
scolaires:**

- 16/09 et 30/09**
- 14/10**
- 4/11 et 18/11**
- 2/12 et 16/12**



BIBLIOTHEQUEDEFAUX

# Sélection du moment

Tout doucement, à petits pas, les dernières couleurs flamboient sur les arbres, et la fumée s'échappera bientôt des cheminées. Voici une sélection de livres à lire près du feu, du radiateur, ou les genoux sous le plaid.



## POUR LES JEUNES ENFANTS, À PARTIR DE 5 ANS



### L'incroyable catalogue des Monstres de Grégoire Kocjan et Mateo Dineen

Plein d'humour ce grand catalogue est un bel objet à parcourir qui réserve des monstres plus inattendus les uns que les autres. A savourer en période d'Halloween.

Résumé: « Quand j'étais enfant, comme toi, je voyais des monstres partout, mais personne ne me croyait. C'est pour cette raison que j'ai passé ma vie à parcourir le monde, à la recherche de toutes sortes de spécimens. Fruit de mes observations, ce catalogue te permettra d'identifier les monstres les plus courants et de savoir comment procéder en cas de rencontre. Professeur E. G. Saint-Hilaire “



## “LA FEMME LA PLUS DANGEREUSE D'AMÉRIQUE”

### La cuisinière de Mary Beth Keane

Aussi haletant qu'un thriller, ce roman retrace le bouleversant destin de Mary Mallon, surnommée en son temps “la femme la plus dangereuse d'Amérique”.

Résumé: Immigrée irlandaise à New York au XIXème, Mary Mallon travaille comme lingère avant de se découvrir un talent pour la cuisine. Malheureusement, dans toutes les maisons bourgeoises où elle est employée, les gens contractent la typhoïde...



## IL Y A TOUJOURS PIRE AILLEURS

### Les Désarrois de Ned Allen de Douglas Kennedy

Portrait d'un homme ordinaire pris dans un engrenage infernal, angoissante plongée dans un univers new-yorkais sans pitié pour les faibles, un roman qui allie humour et suspense.

New York. Ses tours gigantesques, son fourmillement perpétuel. Ned Allen, et son extraordinaire bagout, s'y est fait une place. Si sa femme et lui vivent un peu au-dessus de leurs moyens, ils ne s'en inquiètent pas : le talent permet tout. La situation de Ned, responsable de ventes publicitaires, ne peut que s'améliorer. Mais le destin ne ménage pas ses coups. Quand une vague de licenciements tombe, Ned est du nombre. À la rue, il ne peut qu'accepter la proposition malhonnête d'un ami d'enfance. Quitte à emprunter, entre les tours, un chemin qui a tout d'une impasse...



## JE PLAQUE TOUT!

### Le Grand Jeu de Céline Minard

Avec son style acéré, Céline Minard nous offre un roman brillant sur les jeux et les enjeux d'une solitude volontaire confrontée à l'épreuve de la nature.

Durant deux mois, le journaliste parcourt 9.000 kilomètres en Iran, délaissant les hôtels pour dormir chez l'habitant. Derrière les portes closes, entre une jeune dominatrice SM, une soirée bikini dans une ville ultrareligieuse ou les marques laissées par la guerre Iran-Irak, il livre un récit de voyage plein d'humour sur une société jeune en train de basculer dans la modernité occidentale.

## RETOUR SUR LES RENCONTRES ET LES PROCHAINES À VENIR...

Vous avez été une trentaine à nous rejoindre à la soirée Polar et Territoire qui s'est tenue sous forme de regards croisés, puis vous avez répondu présents à l'atelier d'écriture sous forme libre (poésie, théâtre, prose) donc un grand

merci!

Le prochain atelier s'articulera autour du bien-être, ou comment dans notre monde de plus en plus compliqué, arriver à conserver sa sérénité? Illustré par les magnifiques BD psy des éditions les Arènes écrites par des spécialistes et avec la présence de Tiphaine Groperrin, psychologue à Bergerac en Thérapies Comportementales et Cognitives, cet atelier abordera toutes ses questions et proposera des solutions. Comme d'habitude, il est ouvert à tous!

NE RATEZ PAS LES  
ACTUS, RETROUVEZ-  
NOUS SUR INSTA



BIBLIOTHEQUEFAUX

# INFORMATIONS IMPORTANTES

## INSCRIPTIONS SUR LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches **15 et 22 mars 2026**.

Vérifier votre situation électorale :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>



L'inscription est possible en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



L'inscription peut se faire en mairie munis des documents :

- justificatif de domicile (ex: quittance de loyer, facture eau, EDF ou de téléphone (hors portable)),
- pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité),
- formulaire d'inscription cerfa n°12669\*02

**Attention : inscription au plus tard le vendredi 6 février 2026.**

## ELECTIONS MUNICIPALES : LE MODE DE SCRUTIN CHANGE !



Aux prochaines élections municipales, le mode de scrutin change. Pour les communes de moins de 1000 habitants, le "scrutin majoritaire plurinominal à deux tours" est remplacé par le "**scrutin de liste paritaire**".

Il ne sera plus possible de supprimer ou d'ajouter des noms :  
**le panachage ne sera plus possible !**

Les bulletins comportant des noms rayés ou ajoutés seront considérés comme **NULS**. L'ordre de présentation des noms ne pourra pas être modifié.

## BRUITS DE VOISINAGE : RAPPEL

Les travaux momentanément de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, bétonnière, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, ou scie mécanique ne peuvent être effectués qu'à des horaires précis :

- du Lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Dimanche et jours fériés  
de 10h00 à 12h00 uniquement

Arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage n°24-2016-06-02-004.

## ACCES AUX PROPRIETES PRIVEES par le CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL

Les agents du Conservatoire Botanique National sont susceptibles de se présenter sur votre propriété close ou non (excepté votre habitation), afin de réaliser des opérations d'inventaires et prospections dans le cadre de l'inventaire du patrimoine naturel végétal du département.

Munis d'une copie de l'arrêté ainsi que d'un ordre de mission, merci de leur réserver le meilleur accueil si vous les voyez.

*Arrêté préfectoral  
n°DDT/SEER/EMN/25-043  
portant autorisation de pénétrer  
dans les propriétés privées pour  
prospections botaniques.*



# MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS CONTRE SA PROLIFÉRATION

Le moustique tigre est présent dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée de la part de l'ARS et de Santé publique France car il peut être vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya et du Zika.

Ces maladies peuvent être importées par des voyageurs porteurs du virus. Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut transmettre le virus en piquant d'autres personnes. Ce pourrait être le début d'une épidémie.

Pour lutter contre ce risque et contre la nuisance du moustique tigre, quelques gestes simples sont à adopter.

A Faux-en-Périgord, le moustique-tigre est installé et nous comptons sur nos habitants pour mettre en place de petites actions afin de protéger leur jardin et leur voisinage.



## COUPONS L'EAU au moustique tigre

**Dengue, chikungunya, Zika PROTÉGEONS-NOUS !**

Chaque femelle pond environ 200 oeufs, sur les parois de petits récipients. C'est là que nous devons agir...

*Partout, supprimez les eaux stagnantes*

- Nettoyez les gouttières
- Videz l'eau des récipients une fois par semaine, d'avril à novembre
- Couvrez les récupérateurs d'eau et les bidons
- Ne laissez pas stagner l'eau de pluie
- Rangez à l'abri de la pluie

5mm de long

**Aedes Albopictus**

### Vous êtes VOYAGEURS ?

Vous êtes en partance ou de retour d'une zone où des cas de dengue, chikungunya ou zika ont été signalés ? Durant votre séjour et à votre retour en Métropole, restez attentif à tout symptôme.

Évitez les piqûres en portant des vêtements couvrants et amples, utilisez des produits anti-moustiques, protéger l'intérieur de votre habitat : moustiquaires, diffuseurs, climatisation (les moustiques n'aiment pas le froid)...

A votre retour, et durant 15 jours, restez vigilant à l'apparition de fièvre brutale, douleurs musculaires ou articulaires, maux de tête, larmolements, éruption cutanée avec ou sans fièvre. Si vous ressentez ces symptômes, consultez rapidement un médecin en évoquant votre retour de voyage.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! Le moustique qui vous pique est né dans votre quartier !

Pour pondre ses oeufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon lui suffit ! Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !! Pas les mares, ni les étangs !! ce ne sont pas du tout leurs lieux de ponte.

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus de la **Dengue**, du **Chikungunya** ou du **Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

### LIMITONS LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE

**Éliminez les endroits où l'eau peut stagner...**  
croupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

**Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie** et des eaux usées (gouttières, caniveaux...).

**Couvrez les réservoirs d'eau**, de manière bien étanche avec un voile ou une moustiquaire ; récupérateurs d'eau pluviales, bidons, citernes, piscines hors d'usage. Mettez des poissons dans les bassins.

### RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- Il est rayé noir et blanc
- Il est très petit (5 mm)
- Sa piqûre est douloureuse
- Il pique durant la journée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit!)



## CHÈQUE ÉNERGIE

L'envoi des chèques énergie, qui se déroule habituellement au printemps, est décalé à l'automne 2025 en raison de l'adoption tardive de la loi de finances pour 2025.

Si vous êtes éligible au dispositif, vous n'avez aucune démarche à faire. Le chèque vous est envoyé automatiquement par l'Agence de services et de paiement.

### Rappel

Vous pouvez utiliser votre chèque énergie pour les dépenses suivantes :

- les factures de fourniture d'énergie (électricité, gaz, fioul, etc.) de votre logement ;
- les charges de chauffage liées à l'occupation d'un logement au sein des établissements éligibles (les logements-foyers, les Ehpad et les résidences autonomie, entre autres).

### Que faire si vous n'avez pas reçu de chèque alors que vous pensez être éligible ?

Les chèques énergie seront envoyés aux ménages éligibles identifiés en novembre 2025.

Pour les personnes qui pensent être éligibles au dispositif et qui n'ont pas reçu cette aide financière, une plateforme sera disponible à partir de mi-octobre 2025 jusqu'au 28 février 2026 sur le site du chèque énergie. Les demandes de chèque énergie pourront également être effectuées par courrier postal.

<https://chequeenergie.gouv.fr>



## Modalités de gestion de la végétation sous et aux abords des lignes électriques

La RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, est chargé d'assurer la sécurité de ses lignes à haute tension et de leurs abords. Leur sécurisation passe par l'entretien de la végétation sous les emprises des lignes.

C'est une tâche fixée par le Code de l'énergie qui reconnaît à RTE le droit de « couper les arbres et branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »

RTE doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les distances minimales de sécurité entre l'ouvrage électrique et la végétation soient respectées.

Si les propriétaires le souhaitent, ils peuvent, à leur demande et à leurs frais, réaliser eux-mêmes les travaux dans le respect de la réglementation en ayant obtenu au préalable l'accord écrit de RTE qui les accompagnera dans leur démarche.

Toutefois, RTE préconise la réalisation des travaux par les entreprises spécialisées qu'il a mandatées, le coût des travaux étant alors pris en charge par RTE.

De même, si les propriétaires souhaitent planter sous, et aux abords, des lignes électriques, ils doivent établir une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) sur le [site www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr). RTE formulera alors des recommandations permettant de garantir la compatibilité des travaux avec les ouvrages et la sécurité des personnes, notamment en ce qui concerne le choix d'essences compatibles avec la hauteur des câbles.

## LA CONCIERGERIE D'ICI



### QU'EST CE QUE C'EST ?

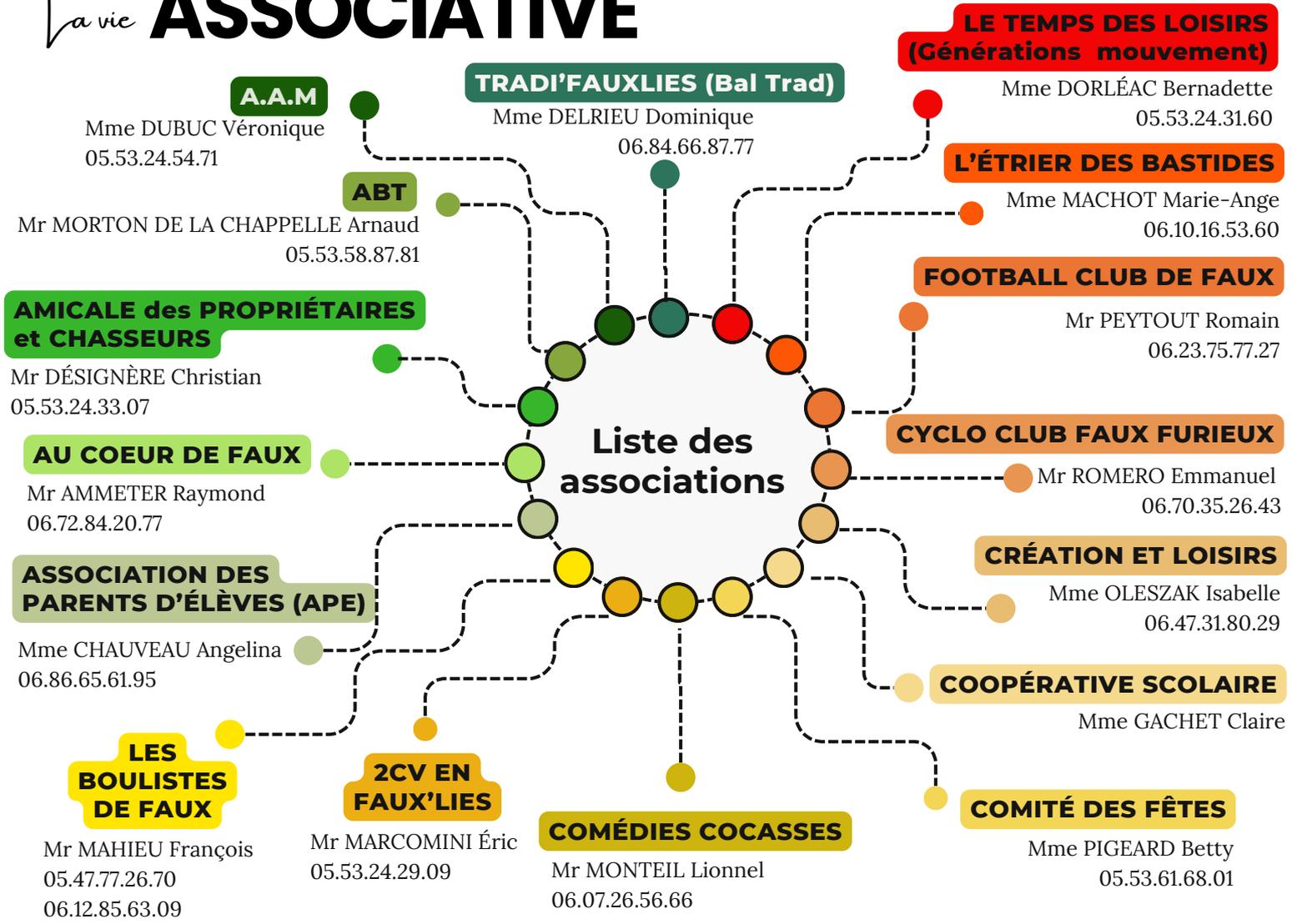
**Vous souhaitez de l'aide pour réaliser des courses, des petits travaux... trouver une activité de loisirs ? On vous trouve des réponses !**

C'est un nouveau service pensé pour vous faciliter la vie au quotidien. Nous vous mettons en relation avec des partenaires de confiance que nous référençons pour leurs qualités de réalisation, leurs valeurs solidaires et leur proximité sur les départements du 47 et du 24.

- Petits travaux, conseils d'aménagement de logement,
- Courses alimentaires ou premières nécessités,
- Déplacements à effectuer,
- Moments de convivialité, loisirs, lien social,
- Soutien aux démarches administratives,
- Aide informatique...



# La vie ASSOCIATIVE



## OCTOBRE 2025

- 4**  
**OCTOBRE ROSE - Marche solidaire**  
Rendez-vous sous la halle - 9h  
Comité des Fêtes
- 5**  
**OCTOBRE ROSE - Pétanque**  
Rendez-vous boulodrome - 9h  
Les Boulistes de Faux
- 11**  
**CÉRÉMONIE**  
Hommage au S/Lieut. de GREZELS  
Cimetière de Faux-en-Périgord  
Souvenir Français
- 16**  
**LA GRANDE LESSIVE**  
Sous la Halle de Faux-en-Périgord  
Les Couleurs de Pierre Belvès

## NOVEMBRE 2025

- 2**  
**HALLOWEEN**  
Rendez-vous sous la Halle  
APE

## DÉCEMBRE 2025

- 5**  
**TÉLÉTHON - Marche solidaire**  
Comité des Fêtes
- 6**  
**TÉLÉTHON - Pétanque**  
Les Boulistes de Faux
- 14**  
**BAL TRAD**  
Salle des Fêtes - après-midi  
Tradi'Fauxlies

Les

# MANIFESTATIONS



DÉFILÉ & CONCOURS  
DE DÉGUISEMENTS

# HALLOWEEN

**DIMANCHE  
02 NOVEMBRE**



**RDV A  
15H30**

Sous Les Halles de Faux en Périgord

## GOÛTER DIABOLIQUE GARANTI OUVERT A TOUS

Crêpes, pizzas et breuvages  
pour petits et grands monstres.

Ape de l'école de faux : [ape.faux@gmail.com](mailto:ape.faux@gmail.com)



**FAUX-EN-PÉRIGORD**

**DIMANCHE 05 OCTOBRE**  
9h00 Place du Foirail

**Pétanque Rose**  
(3 ou 4 parties)



Participation de 5 €  
Renseignements : 06 12 85 63 09

**Venez nombreux !**  
Organisation : Les Boulistes de Faux



**FAUX en Périgord**

**Samedi  
4  
octobre**

**TOUT  
LE MONDE  
CONTRE LE CANCER**

9h Café d'accueil  
**Sous la HALLE**

9h30 **Randonnée 6-7 km**

Organisé par le   
**5€ / par personne**  
au profit de la ligue contre le **CANCER**



Venez  
nombreux  
et tous en  
ROSE !

**OCTOBRE**  
*Rose*

SOUS LA HALLE

# LA GRANDE LESSIVE ©

JEUDI 16 octobre  
de 9h à 18h

Pour la première fois, La Grande Lessive © s'invite à Faux-en-Périgord.

L'association Les Couleurs de Pierre Bevlès est heureuse d'investir la nouvelle Halle de Faux-en-Périgord pour proposer à tous ses habitants (et voisins) de participer à la plus grande exposition artistique éphémère du monde «La grande Lessive © ».

Imaginée par un collectif parisien, chaque année en mars et en octobre, un appel est lancé sous la forme d'un thème !

Les associations, institutions, collectifs d'artistes sont invités à s'inscrire, à promouvoir l'événement. Le Jour J, toujours un jeudi, des fils sont tendus sur un lieu public pour inciter le public à créer, partager.

Objectif : prouver que la création artistique peut être pratiquée par tous et partout dans le monde.

En mars 2025 **134** pays  
**14 millions** de participants !

**FAUX -EN-PÉRIGORD**

Exposition artistique éphémère - partout dans le monde

LA GRANDE LESSIVE ©

\*THÈME 2025 **Nuit et jour, réfléchir les lumières !**

**PRÉPAREZ VOTRE LINGE**  
pour participer  
à l'exposition éphémère  
du Jeudi 16 octobre

**LE LINGE est :**

- une **création artistique\*** réalisée par vous
- sur un **FORMAT A4** 21 x 29,7cm (papier, tissu)
- **qui répond** au thème proposé\*

**\*Toutes techniques :**  
dessin, peinture, collage,  
montage numérique, etc.

**Points de collecte**

à FAUX : Boulangerie, Vival, Mairie de Faux

à ISSIGEAC : Mairie, SPAR

organisation : 06 84 27 15 78  
association issigeacoise 06 30 07 45 99  
Les Couleurs de Pierre Belvès

infos  
lagrandelessive.net

**GRATUIT**



# Retour sur les **ÉVÈNEMENTS PASSÉS**

## Le Comité des Fêtes

### FÊTE DE VILLAGE DES 14 ET 15 AOÛT 2025 À FAUX EN PÉRIGORD



Cette année, la fête de Village qui se déroulait sur deux jours, a été tronquée de plusieurs animations du fait d'un arrêté Préfectoral pour risques Canicule et feux de forêt. En effet, toutes les manifestations sportives et festives d'extérieurs ainsi que le feu d'artifice annuel ont fait l'objet de restrictions.

En nocturne le 14 Août, tous nos passionnés de pétanque ont ainsi pu se retrouver lors de notre grand tournoi. Cette année, c'est 94 équipes inscrites qui se sont affrontées en doublette et qui ont occupé tous les espaces disponibles autour de la place du Foirail. Les parties se sont poursuivies jusque tard dans la nuit. Une restauration était assurée sur place où des grillades, frites et crêpes ont été servies autour de la buvette.

Le 15 Août, tous nos rallyes équestre, pédestre et cyclotourisme, l'apéritif et la Paëlla prévus en extérieur ont donc fait l'objet d'une annulation. Les promenades en poneys et les jeux gonflables n'ont pas pu être reportés, et seuls les jeux en bois et le maquillage pour enfants ont pu être retardés en soirée. Cette année, les neuf commerçants du marché gourmand se sont installés sur la place du Foirail où plus de sept cents convives s'y sont attablés dès le début de soirée. Les enfants ont profité des manèges, et la halle a accueilli l'animation musicale de la soirée et invité les nombreux danseurs à s'y produire. L'ambiance festive et conviviale a été appréciée de tous.

Malgré la canicule et les conditions imposées, nos festivités ont de nouveau rencontré un grand succès. Le Comité des Fêtes remercie ses bénévoles ainsi que tous les participants pour cette belle réussite.



## FC FAUX

### DE NOUVELLES PORTES AU FC FAUX !

Après le foyer entièrement rénové par les bénévoles du club, c'est maintenant au tour des portes des vestiaires et des locaux matériels.

Le Fc Faux, association de plus de 150 licenciés, utilise du mardi au dimanche des locaux qui nécessitent beaucoup d'entretien, entre les entraînements, les matches, les tournois et autres plateaux de jeunes allant des moins de 6 ans jusqu'aux moins de 17 ans...Il en résulte une usure normale et un coût à l'entretien.

Le constat étant fait le bureau et son Président Romain Peytout ont décidé, pour soulager notre municipalité qui fait déjà beaucoup pour le club, de changer l'ensemble des portes devenues vétustes.

Romain a trouvé un mécène qui a financé le changement des portes, l'entreprise bergeracoise Batixel. Cette dernière a fourni les huisseries adéquates et les bénévoles les plus expérimentés du club ont fait la pose.

Une très belle initiative qui permet de sécuriser davantage le site et d'embellir les lieux.

Il ne reste donc plus qu'aux Fauxois et Fauxoises, Fallois et Falloises de venir le samedi ou le dimanche pour constater les rénovations du stade et supporter nos bleus et blancs !



Quatre nouvelles portes viennent embellir les lieux (un grand merci à L'entreprise Batixel et aux bénévoles qui ont apporté leur savoir-faire)



# Théâtre du Roi de Cœur



Le jeudi 7 août, la commune a accueilli le **Théâtre du Roi de Cœur**, compagnie de théâtre de plein air en milieu rural.

Fort de son succès, la pièce de théâtre a rassemblé près de 200 spectateurs sur la Place du Foirail !

Cette première collaboration à Faux, pleine de bonne humeur, a été fortement appréciée par la troupe.

Merci à toutes les personnes qui ont assisté à la représentation, et à toutes celles qui ont participé à son bon déroulement.



## Cap Secur

Dans le cadre de la semaine Européenne de la Mobilité 2025 - du 16 au 22 Septembre - dont le thème était "Combiner les Mobilités", l'association Cap Secur, avec le soutien de la commune de Faux-en-Périgord, a permis de partager un temps convivial et de sensibiliser aux différents modes de déplacement, le jeudi 18 septembre sur le circuit de Canguilhem. Ont été mis à disposition : des trottinettes à assistance électrique, des vélos, voiture pour des essais accompagner des règles et normes en matière de sécurité, casque virtuel, simulateur...

L'ESAT des Papillons Blancs et le Lycée des Métiers ont participé à cette journée.

Les Pompiers étaient également présents pour enseigner les gestes de premiers secours.



# AUTOUR DE NOUS

4 octobre - 21 h  
**Ciné concert Frankenstein**  
Les Amis de la Brouette -  
Saint-Aubin-de-Lanquais

11 octobre - 21h  
**Concert piano-voix**  
Les Amis de la Brouette -  
Saint-Aubin-de-Lanquais

12 octobre - de 9h à 17h  
**Vide armoire - vide grenier**  
Parking de la Banège -  
Issigeac

16 octobre  
**La Grande Lessive**  
Sous la halle -  
Faux-en-Périgord

18 octobre - 21h  
**Groupe Family  
avec Cuif et Famille**  
Les Amis de la Brouette -  
Saint-Aubin-de-Lanquais

19 octobre - de 8h à 18h  
**Foire aux potirons**  
Parking de la Banège -  
Issigeac

24 octobre - 21h  
**Conférence : l'alimentation à  
l'époque préhistorique**  
Les Amis de la Brouette -  
Saint-Aubin-de-Lanquais

25 octobre - 21h  
**Ben Epic Cover Songs**  
Les Amis de la Brouette -  
Saint-Aubin-de-Lanquais

31 octobre - 18h30  
**Fête Halloween**  
Salle des fêtes -  
St-Cernin-de-Labarde  
2€ / personne



## SMD3, les déchèteries :

BERGERAC  
R.DENIS PAPIN  
05.53.57.70.66

Du Lundi au Samedi

8:30 - 12:30

13:30 - 18:00

ISSIGEAC  
LA GRANGETTE  
ROUTE DE VILLERÉAL  
05.53.73.34.46

LUNDI	14:00 - 17:45
MARDI	FERMÉ
MERCREDI	14:00 - 17:45
JEUDI	FERMÉ
VENDREDI	14:00 - 17:45
SAMEDI	9:00 - 12:00 14:00 - 17:45

Votre « carte usager » (badge) est nécessaire pour accéder aux déchèteries du SMD3.

Le badge doit être présenté pour permettre l'ouverture de la barrière.

FERMÉE les jours fériés

Le règlement de collecte SMD3 est disponible en Mairie

## Espace France services :

La Communauté de Communes est labellisée Maison France Services.  
Une permanence est tenue à la Maison de services à Issigeac :

[franceservices.eymet@gmail.com](mailto:franceservices.eymet@gmail.com)

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur [france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)



- **EYMET - Pôle des services publics** : 23 avenue de la Bastide - 24500 EYMET  
Tel : 05.54.22.00.06

Horaires : du lundi au vendredi 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

- **ISSIGEAC - Maison des services** : 7 chemins des écoliers - 24560 ISSIGEAC  
Tel : 05.35.02.00.12

Une permanence est assurée à Issigeac le lundi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

## Permanences SOLIHA :

Les permanences avec l'organisme SOLIHA sont sur rendez-vous :

- **À EYMET** : le 3ème jeudi de chaque mois - 23 avenue de la bastide (CCPSP) ;
- **À ISSIGEAC** : le 2ème jeudi de chaque mois - 7 chemin des écoliers (CCPSP).

Pour toute nouvelle demande d'aide concernant l'adaptation et l'amélioration énergétique du logement, contactez directement les services de SOLIHA au 05.53.06.81.20



## SPANC :



Pour tout projet de création ou de réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif, le service du SPANC de la Communauté de communes doit être consulté.

Les contrôles dans le cadre d'une vente sont également effectués par ce service.

Le technicien du SPANC, Manuel MIGNIEZ est à votre service pour tout renseignement par téléphone au 07.87.11.97.49 ou par mail à l'adresse suivante [ccpsp24.spanc@orange.fr](mailto:ccpsp24.spanc@orange.fr)



### Assistante sociale

Mme Stéphanie DARCQ (de la Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention) tient une permanence.

Siège : CMS de SIGOULES -  
05.53.02.06.13

Présences :

- Maison de services d'Issigeac le mardi de 9h30 à 12h00.
- Mairie de FAUX le jeudi de 9h30 à 11h45

### Conciliateur de justice

Permanences de J.-M. TRICHET :  
**le jeudi (dates non communiquées à l'édition du bulletin)**

- à la mairie d'Issigeac de 10h à 12h
- à la mairie d'Eymet de 14h à 17h

Prendre RDV auprès du secrétariat au 05.53.58.70.32

### Gendarmerie Accueil

#### Issigeac :

Lundis/Mardis/Mercredis de 8h30 à 12h

#### Eymet :

Jeudis/Vendredis/Samedis de 8h30 à 12h

**En cas d'urgence : 17**

### M.S.A

Sur rendez-vous par téléphone au 08.11.65.65.66

31, place Gambetta  
BERGERAC

Assistante sociale MSA :  
Sandrine MARCET

### Intervenante sociale gendarmerie

Permanences de P. SANTOS :

#### AVEC OU SANS RDV:

- à la CAF de Bergerac le mardi de 9h à 16h.
- à la CAF de Périgueux le mercredi de 8h30 à 16h.

### P.M.I.

La puéricultrice  
**Flavie VERDIER**

fait des consultations pour les enfants jusqu'à 6 ans

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**  
au 05.53.02.06.13.

## Permanences des organismes

### C.I.A.S d'EYMET-ISSIGEAC

(Portage de repas, aides aux dossiers, APA, ASH, MDPH, retraite, gestion de la RPA, aides administratives)

05.53.22.57.44

Une seule adresse : 23 Avenue de la Bastide 24500 EYMET.

Permanence avec Nathalie PHELLIPEAU dans les locaux de la Communauté de Communes d'Issigeac, 7 Chemin des écoliers, le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

### S.S.I.A.D - A.M.A.D.

#### Sud-Bergeracois

(Maintien à domicile, soins à domicile...)

Une seule adresse : 26 Route de Lescoussou 24500 EYMET

Permanence à EYMET : du lundi au vendredi de 8h à 18h, samedi matin de 8h à 12h. ISSIGEAC : vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous.  
05.53.74.26.25

### PHARMACIE DE GARDE

Site :  
[www.3237.fr](http://www.3237.fr)



(Application Le Pharmacien)

# LISTE DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES :

## ARTISANS

- CHATELET Nicolas NC Multi-services 06.46.16.33.79  
nchatelet@me.com
- PIGEARD René (Multi-Services) 06.18.69.15.14
- MAZEAU Franck (Parcs et Jardins) 06.22.14.32.34
- KNIGHT Nick (Parcs et Jardins) 07.44.73.18.49
- VERGNOLLE David (Mécanique Automobile et Motoculture) 05.53.24.32.45
- GORSE Roland (Fermetures alu, PVC, stores, serrurerie) 06.45.65.57.56  
rg24@live.fr
- MARSAL Éric (Peinture, Vitrierie) 05.53.63.21.10
- MALONE Clark (Plombier, chauffagiste) 06.88.89.30.61
- SAINT AMAND Yves (Rénovation et création de Salle de bains - Carrelage - Plomberie-Sanitaire-Chauffage) 05.53.57.06.01  
06.84.98.47.37
- LARDEYROL Jean-Jacques (Maçonnerie, Couverture) 05.53.24.32.58
- LEYMA Jérémy (Maçonnerie, gros œuvre) 06.26.48.73.56

## RESTAURATION

- CHEZ TACO - Restauration rapide (Sur place ou à emporter) - Rue Paul Abadie 06.71.38.26.36
- « La Marmotte » : Mr et Mme PERRIER (Camion Pizza - foodtruck) 06.30.35.68.19
- « Le Hom'Burger » : KIRTZ Stéphane (restauration rapide - foodtruck) 07.70.70.37.15

## KINÉSITHÉRAPEUTE

- Annie AMMETER - 894 Route d'Issigeac 06.07.63.18.95

## BIEN-ÊTRE

- NATUROPATHE - ÉNERGÉTICIENNE : Amélie RUSCON 06.76.04.60.74
- COACH DE VIE - AIDE MÉDICO PSYCHO - Guylaine DARIN 06.81.41.60.62
- GÉOBIOLOGUE - LITHOTHÉRAPEUTE - MINÉRAUX : Raymond AMMETER 06.72.84.20.77
- CRÉATRICE DE BIJOUX EN PIERRES NATURELLES ET PRATICIENNE EN ÉNERGÉTIQUE : Elsa RISCHMANN 06.61.35.43.65
- ENSEIGNANTE DE YOGA, MASSAGES AYURVEDIQUES ET SOINS ÉNERGETIQUES : Martine GOAVEC 06.48.65.60.08

## ASSISTANTE MATERNELLE

- MAHIEU Brigitte - 52 Rue Neuve 06.24.40.10.55  
05.47.77.26.70

## COMMERÇANTS

- Centre Équestre, Poney-Club, Camping LA MÉTAIRIE DU ROC (AGUESSE S.A.R.L BABETTE et PHILIPPE) - 642 Route de Lanquais 05.53.24.32.57
- ASC Delphine Assistante administrative 07.84.84.53.09
- CHARTIER Ludivine - Conseillère immobilière ludivine.chartier@optimhome.com
- CISEAUX DE FAUX Caroline LAFON Salon de coiffure - 56 Rue Paul Abadie 05.53.27.24.54
- DEGUILHEM Kevin - LDLOC24 (location chambres froides) 06.37.90.98.27  
ldloc24@gmail.com
- FAUX'LIÉS GOURMANDES (Pâtisserie, point de vente boulangerie) - 137 Rue Neuve 06.13.17.06.79
- GEOFFRE Distribution Ets (Vente pièces détachées automobile et agricole, équipements divers) - 47 Chemin de La Cabane 05.53.61.84.01  
06.07.45.31.64
- LABONNE VERGNAS Marie-Hélène (Productrice de volailles et bovins, vente à la Ferme) - 1395 Route de Verdon 06.77.04.19.91
- LAFOSSE Alex (Mandataire véhicules) - 264 Route Les Grèzes 06.17.68.52.13
- MACHOT Delphine - Agent Commercial Immobilier 06.17.18.18.66
- PETIT Meggane « Meg Institut » Esthétique à domicile - 886 Route de Beaumont 06.37.44.90.61
- SORS T'COUVERTS (location vaisselles, tables, chaises, etc... pour l'évènementiel) 06.09.81.57.34
- VERGNOLLE David (Vente de véhicules, Motoculteurs) - 17 Rue Albert Guillaume 05.53.24.32.45
- VIVAL - Stéphane et Sandrine D'ARMAGNAC de CASTANET Alimentation - Bar-Tabac - Presse régionale - 159 Rue Albert Guillaume 05.24.10.69.71

## CABINET INFIRMIER

Permanence tous les matins hors dimanche (uniquement sur rdv)

- G. ARNAL 06.88.20.28.57
- C. CHASTENET
- J. DOITTEAU-POZZER
- D. HUBY
- 23 rue de la Poste

## GITES ET CHAMBRES D'HÔTES

- BOILLIN Gérard et Françoise (Gîte et meublé de tourisme) - 242 Chemin de la Genèbre 06.77.86.11.86
- BRETOU Daniel (Gîte rural) - 17 Chemin Buffellard 06.40.07.32.11  
06.28.29.31.67
- DE BOUTRAY François et Josefa - Château Le Tour - 146 Route de Labarde 05.53.57.76.82  
[www.chateautour.com](http://www.chateautour.com)
- DURAND Gilles (Meublé de Tourisme) - 1114 Route de Labarde 01.47.47.09.17  
06.03.01.02.03  
gilles.durand.aumont@gmail.com
- KALT Thérèse (Meublé de Tourisme) - Les Grèzes 07.77.32.21.96
- LEBORGNE Anna-Chiara (Meublé de Tourisme) - "Les Bénéchies" 06.87.85.51.97



# MEMENTO DES NUMÉROS UTILES



## GENDARMERIE D'ISSIGEAC :

- 05.53.73.52.80

## MAIRIE DE FAUX-en-PÉRIGORD :

- 05.53.24.32.40
- [mairie@fauxenperigord.fr](mailto:mairie@fauxenperigord.fr)

## AGENCE POSTALE DE FAUX-en-PÉRIGORD :

- 05.53.24.32.40

## BIBLIOTHEQUE DE FAUX-en-PÉRIGORD :

- 05.53.22.91.55
- [bibliothequefaux24@gmail.com](mailto:bibliothequefaux24@gmail.com)

## LA POSTE à ISSIGEAC :

- 3631

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES SUD PÉRIGORD :

- Accueil : 05.53.22.57.94
- École d'Issigeac : 05.53.58.70.71
- École de Faux : 05.53.24.32.17
- SPANC (Assainissement Non Collectif) : 07.87.11.97.49

## AMAD Sud-Bergeracois-SSIAD (Association Maintient A Domicile)- EYMET :

- 05.53.74.26.25
- [amad.sb@orange.fr](mailto:amad.sb@orange.fr)

## CIAS (centre intercommunal d'action sociale) - EYMET (standard, demander le CIAS) :

- 05.53.22.57.94

## OFFICE du TOURISME :

- ISSIGEAC : 05.53.58.79.62
- EYMET : 05.53.23.74.95

## DÉCHETTERIE d'ISSIGEAC :

- 05.53.73.34.46

## AMBULANCES d'ISSIGEAC :

- 05.53.58.73.83

## EURL TAXIS FRANCOIS :

- FAUX-en-Pgd : 06.31.25.93.05
- ISSIGEAC : 06.74.84.39.39

## HÔPITAL - BERGERAC :

- 05.53.63.88.88

## PHARMACIE d'ISSIGEAC :

- 05.53.58.60.64

## PHARMACIE DE GARDE (RÉSOGARDES) :

- 3237 ou 3237.fr

## CABINET MÉDICAL (ISSIGEAC et BOUNIAGUES) :

- Dr LAGORCE : généraliste (Issigeac) : 05.53.58.71.33
- Dr FERRER : généraliste (Bouniagues) : [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

## INFIRMIÈRES à FAUX :

- G. ARNAL
  - C. CHASTENET
  - J. DOITTEAU-POZZER
  - D. HUBY
- 06.88.20.28.57

## INFIRMIER(ES) :

- C. AGBODJAN - K. BARREAU (Issigeac) : 06.84.36.12.83 ou 05.53.74.85.58
- N. DECLE, L. MOUTOU et S.DUBOIS (Bouniagues) : 06.64.89.85.44
- L. BLOT (Bouniagues) : 06.10.71.00.34
- S.BODIN et M.RAYNAUD (Saint-Aubin) : 06.58.25.69.63

## KINÉSITHÉRAPEUTES :

- A. AMMETER (Faux) : 06.07.63.18.95
- S. GLORIEUX et Ch. LE MORVAN (Issigeac) : 05.53.24.12.37
- A. et C. COZMA (Bouniagues) : 06.19.50.55.10 - 05.24.10.56.20

## OSTÉOPATHES :

- T. OUDOUL (Issigeac) : 06.82.08.87.79
- M. DHELIAS (Issigeac) : 05.53.63.90.50
- M. CHAPUIS (Bouniagues) : 06.72.65.41.21
- E. JOSIFOFF (Saint-Aubin) : 06.44.66.16.08

## PÉDICURE PODOLOGUE :

- C. ROUBY et N. EL WAHIDI (Issigeac) : 05.61.69.36.06
- F. CORREIA et L. BAROU (Issigeac) : 06.37.42.17.99

## VÉTÉRINAIRE (MONSAGUEL) :

- Dr LIENASSON Diane : 05.53.74.21.68

## SOUS-PRÉFECTURE BERGERAC :

- 05.53.02.24.24

## CENTRE DES IMPÔTS DE BERGERAC :

- 05.53.63.67.20

## E.D.F Dépannage :

- 09.72.67.50.24

## SAUR Accueil client et branchement :

- 05.81.31.85.03

## SAUR Dépannage 7j/7j :

- 05.81.91.35.05

## SMD3 (collecte des ordures ménagères, service usagers) :

- 09.71.00.84.24

## DAC CROIX ROUGE - BERGERAC :

- 05.53.61.08.46

## AÉROPORT Bergerac Dordogne Périgord :

- 05.53.22.25.25
- [www.bergerac.aeroport.fr](http://www.bergerac.aeroport.fr)

## PAROISSE St-Martin des Vignes (Abbé Éric WOING PAGOU) :

- 05.53.23.82.10
- <https://eymet-paroisse.jimdo.com>

## LES MESSES :

Messes le dimanche matin :

- 9h30 à ISSIGEAC
- 11h15 à EYMET

Vendredi 15 août :

- 11H FAUX-en-PÉRIGORD



**Deux documents vous ont été distribués en même temps que ce journal communal.**

**1**

**Le DICRIM :**  
**le document d'information communal sur les risques majeurs.**

C'est un outil d'information des habitants sur les risques majeur auxquels la commune est exposée, qui doit être établi par le maire de la commune présentant des risques majeurs.

Il comprend en particulier :

- la description des risques majeurs auquel la commune est exposée,
- la description des conséquences prévisibles de ces risques pour les personnes, les biens et l'environnement,
- l'indication des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde prévues pour répondre à ces risques, notamment (en tant que de besoin) les consignes de sécurité à mettre en œuvre en cas de réalisation du risque,
- les cartes délimitant les sites où sont situées des cavités souterraines ou des marnières susceptibles de provoquer l'effondrement du sol (s'il y en a)...

Le DICRIM reprend les informations transmises par le préfet sur les risques majeurs - une large partie de ces informations transmises résultant du dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM).

**2**

**Plan Communal de Sauvegarde :**  
**une fiche à destination des personnes vulnérables (à retourner en mairie).**

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un recensement des personnes vulnérables est nécessaire.

Cette fiche permettra à la mairie d'avoir les informations nécessaires **uniquement en cas d'activation du PCS** en cas de crise ou de risque majeur.

Si vous êtes concerné par un cas décrit dans la fiche et que vous souhaitez être répertorié dans le registre des personnes vulnérables du PCS, retournez nous cette fiche remplie directement en mairie, par courrier ou par mail ([mairie@fauxenperigord.fr](mailto:mairie@fauxenperigord.fr)).